

# ASSOCIATION CASSANDRA ACCL

Siège : 30 rue du Clair - 69440 St Laurent d'Agnay

[www.associationcassandra.org](http://www.associationcassandra.org)

[siege@associationcassandra.org](mailto:siege@associationcassandra.org)

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



**RNA : W691089035**  
**SIRET : 815 172 374 00036**





Un million d'euros pour la recherche médicale contre les cancers de l'enfant et pour l'amélioration du quotidien des enfants hospitalisés : c'est le résultat de sept années de collectes de fonds dans toute la France grâce à l'engagement des bénévoles sur le terrain, et le soutien de nos adhérents et donateurs. Merci à tous !

Nous sommes d'autant plus fiers de vous annoncer cette nouvelle que les deux années précédentes ont été difficiles pour l'association. La crise sanitaire a fortement impacté nos actions mais nous avons su rebondir dès 2022 pour maintenir nos financements vers les équipes de recherche, les hôpitaux, les associations et les familles.

Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée très émue pour Cassandra. Elle était encore présente lorsque nous avons signé les statuts de l'Association Cassandra, le 4 octobre 2015. C'est bien elle qui a insufflé cette énergie qui nous pousse, avec tous les membres de l'association, à aller vers l'avant pour faire progresser la recherche.

Ce combat, nous le continuons en sa mémoire, et pour tous les enfants qu'il reste à sauver.

**Elodie et Xavier Broutin**

***Fondateurs de l'Association Cassandra***



# VALEURS ET MISSIONS

*« Parce que d'un malheur peut naître l'espoir »*

*« Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. »*



## Origine de l'association

Fondée en octobre 2015 par Elodie et Xavier Broutin, l'Association Cassandra est contre la leucémie.

Âgée de deux mois le jour du diagnostic, Cassandra s'est battue sans relâche durant dix-neuf mois avant de s'envoler pour un monde sans souffrance.

Aujourd'hui, ce sont des milliers d'adhérents, de bénévoles et de soutiens, dans toute la France, qui s'inspirent de son combat pour faire progresser la recherche contre les cancers de l'enfant.

## Missions

L'Association Cassandra œuvre dans toute la France autour de trois missions :



**Financer** la recherche scientifique contre la leucémie et les cancers pédiatriques.



**Aider** et soutenir les familles d'enfants atteints d'un cancer, les hôpitaux et les projets associatifs.



**Mobiliser** le public autour des dons de vie (dons de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse).

# ORGANISATION

## Le Conseil d'administration

En 2022, le Conseil d'administration de l'Association Cassandra est composé de douze membres bénévoles élus par l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration décide des grandes orientations et de la stratégie. Un Bureau de quatre membres est chargé de les mettre en œuvre.



**Xavier BROUTIN**  
*Président*  
- Rhône (69) -



**Marie PERRON**  
*Secrétaire*  
- Morbihan (56) -



**Agnès GORGELIN**  
*Trésorière*  
- Rhône (69) -



**Amélie ALLEGRE**  
*Trésorière adjointe*  
- Rhône (69) -



**Nadège IMBERT**  
- Rhône (69) -



**Elodie BROUTIN**  
- Rhône (69) -



**Céline GAUFFRE**  
- Gironde (33) -



**Marie HUET**  
- Somme (80) -



**Anne Catherine MONNOT**  
- Jura (39) -



**Jennifer MORALES**  
- Hauts-de-Seine (92) -



**Sylvie PERRAT**  
- Bas-Rhin (67) -



**Anaïs GAILLARD**  
- Deux-Sèvres (79) -

## Les antennes départementales

Plusieurs centaines de bénévoles œuvrent en France pour la réalisation des missions de l'association. Ces bénévoles sont répartis dans des antennes départementales, pilotées par des délégués et vice-délégués.

## CHIFFRES CLES

Les bénévoles agissent ainsi dans toute la France à l'occasion d'évènements ou d'actions locales, notamment en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, ou d'autres associations, pour promouvoir les dons de vie et interpeller le public sur le manque de moyens alloués à la recherche onco-pédiatrique.

### Les cancers de l'enfant

Le cancer est la première cause de décès par maladie chez l'enfant. Chaque année en France, plus de 2 500 enfants sont diagnostiqués d'un cancer (dont la leucémie). 500 en décèdent faute de traitement adapté.

Il existe plus de 60 types de cancers pédiatriques (leucémie, neuroblastome, ostéosarcome, tumeur cérébrale, etc.). Les cancers de l'enfant diffèrent de ceux de l'adulte : que ce soit par leur structure (histologie), leur évolution mais également par leur nature. Les cancers de l'enfant sont principalement des cancers embryonnaires, davantage liés au développement qu'à des facteurs environnementaux.

Certaines formes de cancers sont spécifiques à l'enfant et, inversement, la plupart des cancers de l'adulte n'existent pas chez l'enfant.

L'organisme immature des enfants est également une particularité qui doit être considérée dans la recherche de traitements adaptés.

### Les dons de vie

L'Association Cassandra a répondu présente à chaque sollicitation de l'Etablissement Français du Sang pour relayer les messages d'alerte et inciter les citoyens à donner leur sang, y compris pendant les périodes de confinement.

- 10 000 dons de sang par jour sont nécessaires pour couvrir tous les besoins en France.
- 1 million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang.
- Plus de 300 000 personnes sont inscrites sur le fichier national des donneurs de moelle osseuse (contre 6 millions en Allemagne).
- La probabilité d'être compatibles entre deux individus pris au hasard est très rare : 1 chance sur 1 million (pour la moelle osseuse).

# PARTENAIRES

## Partenaires institutionnels



### ***Etablissement Français du Sang (EFS)***

L'Association Cassandra entretient des liens étroits avec l'Établissement Français du Sang, notamment via ses antennes départementales.

Les bénévoles sont régulièrement invités par l'EFS ou les amicales de donneurs de sang à intervenir sur les lieux de collectes pour sensibiliser les donneurs de sang au don de moelle osseuse.

L'association soutient les initiatives de l'EFS et apporte toute son énergie à la promotion des dons de vie.

En 2018, l'EFS et l'Association Cassandra ont signé une convention de partenariat, renouvelée en 2021 pour trois ans.



### ***Agence de la Biomédecine***

L'Association Cassandra participe à la promotion du don de moelle osseuse et soutient les initiatives de l'Agence de la biomédecine telles que la Semaine nationale de mobilisation pour le don de moelle osseuse.



### ***INSERM et CNRS***

L'association a engagé plusieurs centaines de milliers d'euros depuis 2016 pour le financement de chercheurs INSERM et CNRS (Lyon, Bordeaux, Marseille, Nantes et Toulouse notamment) travaillant sur les cancers pédiatriques.

Ces financements font l'objet de conventions entre les établissements et l'association.



# PARTENAIRES

## Associations et Fondations

L'Association Cassandra œuvre main dans la main avec de nombreuses associations et fondations (locales et nationales) sur la problématique des dons de vie et des cancers pédiatriques.

Toutes ces organisations ont des histoires différentes, mais un objectif commun : faire avancer la recherche contre les cancers de l'enfant et promouvoir les dons de vie.

## 7 ANS

### 7 ans : 1 million d'euros engagés

C'est à l'occasion du séminaire des bénévoles, en octobre dernier, que Xavier et Elodie Broutin, fondateurs de l'Association Cassandra, ont annoncé cette formidable nouvelle : l'Association Cassandra a franchi le cap du million d'euros reversés à la recherche et à l'amélioration du quotidien des enfants hospitalisés !



Atteindre ce montant marque un tournant notable dans l'histoire de l'association. Il est le reflet d'un travail de tous les jours des bénévoles et d'un engagement constant de nos adhérents, donateurs et partenaires.

Comme le montre la carte de France des principaux projets que nous soutenons, l'action de l'association ne se limite pas à la région lyonnaise. Au contraire, elle agit dans toute

la France métropolitaine depuis sa création pour l'intérêt général.

Ce million d'euros n'est pas une fin en soi. Il n'est qu'un indicateur de l'activité de notre association, car l'objectif que nous nous fixons reste d'actualité : faire reculer les cancers pédiatriques en soutenant le travail des chercheurs et participer à couvrir les besoins des malades en produits sanguins, par la sensibilisation du public aux dons de vie.

### **Le séminaire des bénévoles de l'Association Cassandra**

Cet événement annuel se déroulant sur deux à trois jours est l'occasion pour les bénévoles venant des quatre coins de la France de se réunir, d'échanger et de partager.

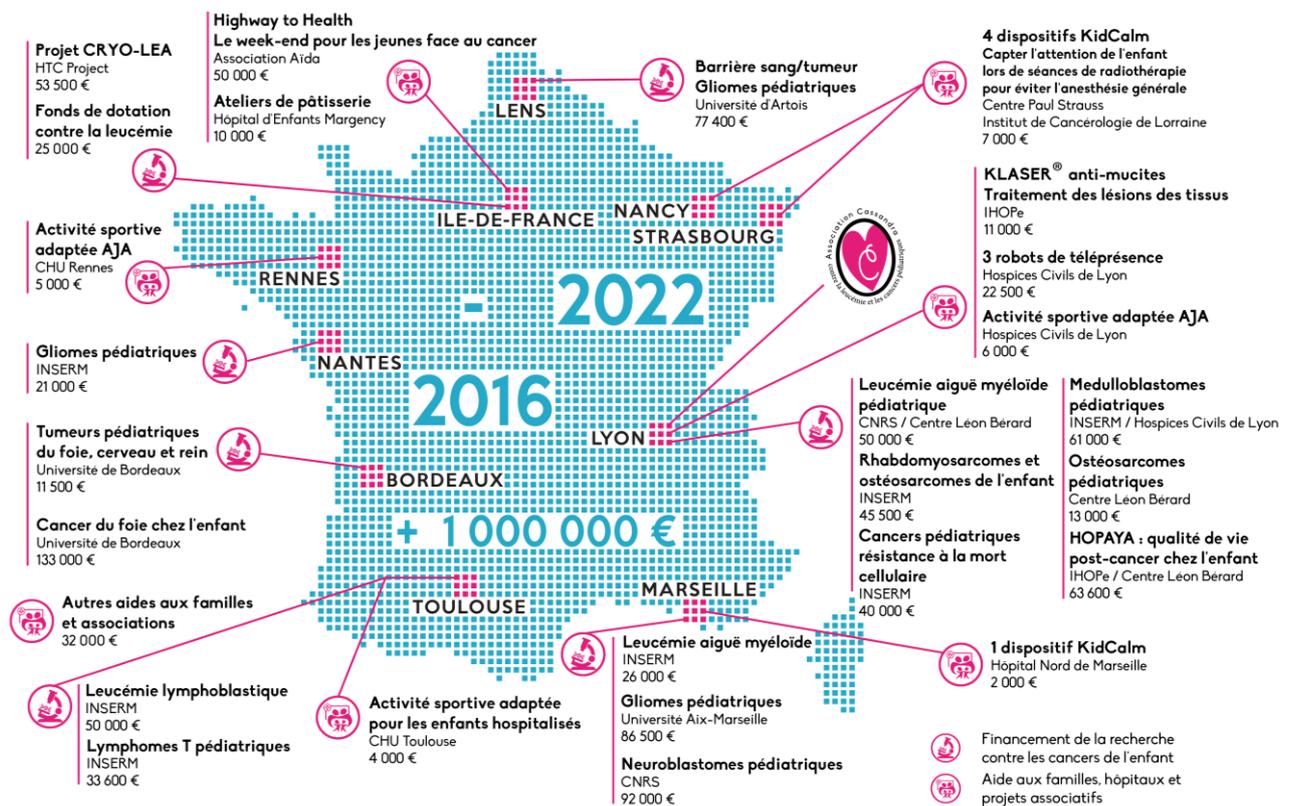
Tous nos bénévoles sont animés par le même amour de la vie et sont unis par un combat commun : lutter contre les cancers de l'enfant et sensibiliser le plus grand nombre aux dons de vie (dons de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse).

Les bénévoles participants ont pu échanger lors de différents ateliers (tenir un stand de sensibilisation, point sur les cancers pédiatriques et le don du sang, gérer les réseaux sociaux, etc.). Depuis sept ans, des centaines de bénévoles s'engagent sur le terrain pour mener des actions de collectes de fonds et de sensibilisation. Près de 2 000 actions de ce type ont été réalisées.

# LES PROJETS FINANCES

## La carte des projets et aides financés depuis 2016

Depuis la création de l'association et dans toute la France, ce sont plus de 1 000 000 d'euros qui ont été versés à des projets de recherche scientifique, à des projets hospitaliers, ainsi qu'à des familles et associations sous forme d'aides financières.



## Six projets de recherche soutenus en 2022

Malgré la crise sanitaire toujours présente en 2022, l'Association Cassandra a engagé près de 180 000 euros dans six nouveaux projets de recherche contre les cancers de l'enfant.

## LES PROJETS FINANCES

### « *Projet HOPAYA* », IHOPe - Centre Léon Bérard (Lyon).



En 2022, l'Association Cassandra a engagé 180 000 euros sur six projets de recherche scientifique sur les cancers de l'enfant, dont 63 600 euros pour le projet HOPAYA coordonné par le docteur Amandine Bertrand, oncologue pédiatre au sein de l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique de Lyon.

Le projet HOPAYA est porté par une équipe pluridisciplinaire composée de cliniciens chercheurs travaillant à l'IHOPe, de psychologues cliniciens

appartenant au Dispositif Adolescents et Jeunes Adultes atteints de Cancer et de psychologues chercheurs du département Sciences Humaines et Sociales du Centre Léon Bérard.

Ce projet est une étude de recherche clinique évaluant l'impact sur la qualité de vie des Adolescents et Jeunes Adultes atteints de cancer de la mise en place d'un hôpital de jour de fin de traitement.

Cet hôpital de jour, composé a minima d'un entretien psychologique, d'un entretien social et d'un entretien médical, devrait permettre d'améliorer l'adaptation émotionnelle et la qualité de vie des anciens patients lors de la première année de suivi oncologique.

## LES PROJETS FINANCES

### *Comment l'association sélectionne-t-elle les projets de recherche à soutenir ?*

Chaque année, l'association publie un appel à projets auprès des chercheurs français travaillant sur les cancers de l'enfant.

Les projets réceptionnés sont relus par le Conseil scientifique de l'association, coordonné par Ingrid Masse, maître de conférences, afin de donner un avis objectif.

En fonction de cet avis et du budget disponible le Conseil d'administration de l'association affecte des subventions aux projets retenus.

## Soutiens aux projets hospitaliers et aux familles

### Dispositif KID'Calme



Un nouveau dispositif KID'Calme a été installé avec succès à l'Hôpital Nord de Marseille au sein du service de radiothérapie par Marc Hiebel, concepteur du système et bénévole de l'Antenne ACCL 67.

Le dispositif permet d'éviter les anesthésies des enfants en radiothérapie en captant son attention pour qu'il reste calme et immobile pendant les séances d'irradiation. C'est une préoccupation permanente de l'équipe.

Ce dispositif de projection de dessins animés rassure l'enfant, améliore son confort et son adhésion au traitement.

Un vidéo projecteur fixé sur un socle extractible, placé derrière la tête de l'enfant, est relié au poste informatique des manipulateurs d'électroradiologie médicale, situé dans la salle voisine. Un écran rabattable est fixé sur la machine, au-dessus de la tête de l'enfant en position allongée.

KID'Calm laisse entrevoir l'évitement des anesthésies générales itératives pour les plus petits chez qui l'effet hypnotique des dessins animés a déjà opéré. Environ 500 séances par an sont envisagées.

Quatre dispositifs ont déjà été installés les années précédentes : deux au Centre Paul Strauss de Strasbourg (67) et deux à l'Institut de Cancérologie de Lorraine Alexis Vautrin de Nancy (54).

Le dispositif Kid'Calm a obtenu plusieurs prix en 2017 et 2018 :

- Prix Unicancer de l'accompagnement du patient pendant et après le cancer.
- Prix coup de cœur des salariés (Unicancer).
- Prix coup de cœur au Festival de la Communication Santé dans la catégorie patients/aidants.
- Prix Unicancer de l'innovation « Spécial 5 ans »

Cette dernière installation à Marseille a été rendue possible grâce au soutien du Fonds de dotation « Phoceo » que nous remercions. Grâce au soutien de la Fondation Caisse d'Épargne, l'Association Cassandra a fait don en 2021 de deux robots de téléprésence au service d'hématologie de l'hôpital Lyon Sud (Hospices Civils de Lyon).

## VIE ASSOCIATIVE

### Les bénévoles en action



#### **SENSIBILISER LE PUBLIC AUX DONNS DE VIE ET AUX CANCERS PEDIATRIQUES**

A l'invitation de l'Établissement français du sang Centre-Pays de la Loire, dans le cadre de Septembre en Or, nos bénévoles ont participé à plusieurs collectes de sang en Loire-Atlantique (44) et en Mayenne (53) pour sensibiliser le public aux dons de vie, notamment au don de moelle osseuse, et aux cancers de l'enfant.

### **DES ETUDIANTS BENEVOLES SE MOBILISENT POUR L'ASSOCIATION**



Depuis trois ans, les élèves du lycée professionnel JAPY de Lyon s'engagent bénévolement pour l'Association Cassandra.

Régulièrement présents sur des actions, comme l'opération Février Solidaire, ou encore à l'occasion de la présence de l'association à la Foire Internationale de Lyon, leur engagement a permis de collecter

plusieurs milliers d'euros. Un grand merci pour leur soutien !



#### **VENTE DE CREATIONS SUR LES MARCHES DE NOËL DU MORBIHAN**

Afin de collecter des fonds pour la recherche contre les cancers pédiatriques et l'amélioration du quotidien des enfants, nos bénévoles du Morbihan (56) ont confectionné des centaines de créations vendues sur les marchés de Noël du département.

## VIE ASSOCIATIVE

### La Marche pour les petits guerriers - 5<sup>ème</sup> édition



La cinquième édition de notre traditionnelle « Marche pour les Petits Guerriers » a eu lieu cette année dans quatre départements le 12 septembre et le 16 octobre 2022.

1 800 marcheurs ont pris part à nos randonnées solidaires, organisées simultanément le 12 septembre à Colombier-le-Jeune (07), Widensolein (68) et Saint-Laurent-d'Agy (69), puis à Montmerle-sur-Saône (01) le 16 octobre.

La Marche pour les Petits Guerriers a permis de récolter cette année 19 000 euros qui seront reversés à la recherche contre les cancers de l'enfant et à l'amélioration du quotidien des enfants hospitalisés.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont travaillé depuis de longs mois sur l'organisation de ces marches, ainsi qu'à nos partenaires locaux et aux communes traversées.



### La Course en Or 2022

La commune de Saint-Michel-sur-Orge (91) a organisé le 4 septembre 2022 la cinquième édition de la Course en Or dont les fonds ont été reversés intégralement à l'Association Cassandra.

Plus de 2 100 participants (coureurs, marcheurs et donateurs) ont permis de récolter 20 685 euros pour soutenir la recherche contre les cancers de l'enfant.

Des parcours de trois à sept kilomètres étaient proposés pour permettre au plus grand nombre de participer, dans le cadre magnifique de la Vallée de l'Orge.

## VIE ASSOCIATIVE

C'est en 2018 que Maria Menicacci-Ferrain, maman de Guillaume décédé d'une tumeur osseuse pour laquelle il n'existait pas de traitement, a créé avec le soutien du maire madame Sophie Rigault et de la commune cette course caritative pour soutenir des associations de lutte contre les cancers pédiatriques.

Nous remercions infiniment les organisateurs de la course d'avoir choisi l'Association Cassandra comme bénéficiaire cette année ainsi que tous les généreux participants et donateurs, avec une pensée forte pour Guillaume et sa famille.



**Association Cassandra ACCL**

30 Rue du Clair

69440 Saint Laurent d'Agny

**Comptes annuels de l'exercice clos**

**le 31 décembre 2022**

## Sommaire

---

<b>Bilan</b>	<b>3</b>
<b>Compte de résultat</b>	<b>8</b>
<b>Annexe</b>	<b>13</b>
<b>Informations PKF Arsilon</b>	<b>22</b>



# Bilan

# Bilan actif

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	1 449	862	586	
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières				252
<b>Total I</b>	<b>1 449</b>	<b>862</b>	<b>586</b>	<b>252</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	60 776		60 776	60 614
Disponibilités	234 596		234 596	231 116
<b>Total II</b>	<b>295 372</b>		<b>295 372</b>	<b>291 730</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>296 821</b>	<b>862</b>	<b>295 959</b>	<b>291 982</b>

# Bilan passif

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
<b>Réserves</b>		
Report à nouveau	215 668	191 201
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-90 857</b>	<b>24 467</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>124 811</b>	<b>215 668</b>
<b>Total I</b>	<b>124 811</b>	<b>215 668</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	163 100	68 140
<b>Total II</b>	<b>163 100</b>	<b>68 140</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 518	4 608
Dettes fiscales et sociales	3 530	3 566
<b>Total IV</b>	<b>8 048</b>	<b>8 174</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>295 959</b>	<b>291 982</b>

# Détail du bilan actif

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- 218310 Matériel informatique	1 448,81		1 448,81	599,90
- 281830 Amortis. matér.bureau et informat.		862,43	-862,43	-599,90
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>1 448,81</b>	<b>862,43</b>	<b>586,38</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
- 275000 Dépôts et cautionnements				252,00
<b>Autres immobilisations financières</b>				<b>252,00</b>
<b>Total I</b>	<b>1 448,81</b>	<b>862,43</b>	<b>586,38</b>	<b>252,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
<b>Divers</b>				
- 508100 Autres VMP - Parts sociales	60 776,00		60 776,00	60 614,00
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>60 776,00</b>		<b>60 776,00</b>	<b>60 614,00</b>
- 512000 Caisse d'Epargne	41 963,62		41 963,62	11 641,69
- 512100 Paypal				11,30
- 512200 Livret Associatis	162 119,95		162 119,95	195 857,82
- 512400 Hello Association	15 213,00		15 213,00	14 832,00
- 512600 Facebook	325,74		325,74	700,00
- 512700 Crédit Agricole Livret A	12 710,63		12 710,63	5 062,20
- 512710 Crédit agricole Livret sociétaire	10,06		10,06	10,02
- 512800 Crédit Agricole	500,20		500,20	3 000,71
- 531000 Encaissements chèques	570,00		570,00	
- 531100 Caisse en monnaie nationale	1 183,19		1 183,19	
<b>Disponibilités</b>	<b>234 596,39</b>		<b>234 596,39</b>	<b>231 115,74</b>
<b>Total II</b>	<b>295 372,39</b>		<b>295 372,39</b>	<b>291 729,74</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>296 821,20</b>	<b>862,43</b>	<b>295 958,77</b>	<b>291 981,74</b>

# Détail du bilan passif

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	215 668,15	191 201,21
<b>Report à nouveau</b>	<b>215 668,15</b>	<b>191 201,21</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>-90 857,47</b>	<b>24 466,94</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>124 810,68</b>	<b>215 668,15</b>
<b>Total I</b>	<b>124 810,68</b>	<b>215 668,15</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
- 194000 Fonds dédiés à la rech. médicale	148 100,00	66 140,00
- 194100 Fonds dédiés à l'aide des famil/hôp	15 000,00	2 000,00
<b>Fonds dédiés</b>	<b>163 100,00</b>	<b>68 140,00</b>
<b>Total II</b>	<b>163 100,00</b>	<b>68 140,00</b>
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	4 518,00	4 608,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 518,00</b>	<b>4 608,00</b>
- 428200 Dettes provis. pr congés à payer	1 602,69	1 606,07
- 431000 URSSAF	1 100,71	636,99
- 437200 APICIL - Retraite	159,46	187,95
- 437300 Humanis - Prévoyance	97,79	59,48
- 438200 Charges sociales s/congés à payer	569,44	753,10
- 448600 Etat - autres charges à payer		322,00
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>3 530,09</b>	<b>3 565,59</b>
<b>Total IV</b>	<b>8 048,09</b>	<b>8 173,59</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>295 958,77</b>	<b>291 981,74</b>



# Compte de résultat

# Compte de résultat

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Simple : Variation en vale	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>								
<b>Cotisations</b>	<b>6 080</b>	<b>24</b>	<b>6 660</b>	<b>26</b>	<b>-580</b>	<b>-9</b>	<b>4 610</b>	<b>22</b>
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>16 824</b>		<b>15 571</b>		<b>1 253</b>	<b>8</b>	<b>13 910</b>	
Ventes de biens	16 824	67	15 571	60	1 253	8	13 910	66
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>2 200</b>		<b>3 600</b>		<b>-1 400</b>	<b>-39</b>	<b>2 650</b>	
Concours publics et subventions d'e	2 200	9	3 600	14	-1 400	-39	2 650	13
Repr. / amort., dépréc., prov. et transfe	1 955	8	206	1	1 749	848	44	0
Utilisation des fonds dédiés	43 140	172	71 420	276	-28 280	-40	136 695	646
Autres produits	143 405	571	142 287	551	1 118	1	112 930	533
<b>Total I</b>	<b>213 604</b>	<b>851</b>	<b>239 744</b>	<b>928</b>	<b>-26 140</b>	<b>-11</b>	<b>270 838</b>	<b>NS</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>								
Achats de marchandises							510	2
Autres achats et charges externes	25 829	103	29 248	113	-3 419	-12	16 255	77
Aides financières	534	2			534			
Impôts, taxes et versements assimilés	162	1	322	1	-160	-50	399	2
Salaires et traitements	7 715	31	14 346	56	-6 631	-46	31 067	147
Charges sociales	2 409	10	4 627	18	-2 218	-48	7 532	36
Dotations aux amortissements et aux	263	1			263			
Reports en fonds dédiés	138 100	550	52 000	201	86 100	166	2 500	12
Autres charges	130 878	521	115 563	447	15 315	13	136 698	646
<b>Total II</b>	<b>305 890</b>	<b>NS</b>	<b>216 106</b>	<b>837</b>	<b>89 783</b>	<b>42</b>	<b>194 961</b>	<b>921</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-92 286</b>	<b>-368</b>	<b>23 638</b>	<b>92</b>	<b>-115 924</b>	<b>-490</b>	<b>75 878</b>	<b>358</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>								
Autres intérêts et produits assimilés	1 428	6	829	3	599	72	1 078	5
<b>Total III</b>	<b>1 428</b>	<b>6</b>	<b>829</b>	<b>3</b>	<b>599</b>	<b>72</b>	<b>1 078</b>	<b>5</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>								
<b>Total IV</b>								
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 428</b>	<b>6</b>	<b>829</b>	<b>3</b>	<b>599</b>	<b>72</b>	<b>1 078</b>	<b>5</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>-90 857</b>	<b>-362</b>	<b>24 467</b>	<b>95</b>	<b>-115 324</b>	<b>-471</b>	<b>76 956</b>	<b>364</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
<b>Total V</b>								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
<b>Total VI</b>								
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>215 032</b>	<b>857</b>	<b>240 573</b>	<b>931</b>	<b>-25 541</b>	<b>-11</b>	<b>271 917</b>	<b>NS</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII +</b>	<b>305 890</b>	<b>NS</b>	<b>216 106</b>	<b>837</b>	<b>89 783</b>	<b>42</b>	<b>194 961</b>	<b>921</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-90 857</b>	<b>-362</b>	<b>24 467</b>	<b>95</b>	<b>-115 324</b>	<b>-471</b>	<b>76 956</b>	<b>364</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>								
Dons en nature	66 903		49 990		16 912	34	99 793	
<b>TOTAL</b>	<b>66 903</b>		<b>49 990</b>		<b>16 912</b>	<b>34</b>	<b>99 793</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS</b>								
Personnel bénévole	66 903		49 990		16 912	34	99 793	
<b>TOTAL</b>	<b>66 903</b>		<b>49 990</b>		<b>16 912</b>	<b>34</b>	<b>99 793</b>	

# Détail du compte de résultat

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Simple : Variation en vale	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>								
- 756000 Cotisations des adhérents	6 080,00	24	6 660,00	26	-580,00	-9	4 610,00	22
<b>Cotisations</b>	6 080,00	24	6 660,00	26	-580,00	-9	4 610,00	22
<b>Ventes de biens et de services</b>	16 823,96		15 570,78		1 253,18	8	13 909,51	
- 707000 Ventes boutique solidaire	16 823,96	67	15 570,78	60	1 253,18	8	13 909,51	66
<b>Ventes de biens</b>	16 823,96	67	15 570,78	60	1 253,18	8	13 909,51	66
<b>Produits de tiers financeurs</b>	2 200,00		3 600,00		-1 400,00	-39	2 650,00	
- 742000 Subventions publiques	2 200,00	9	3 600,00	14	-1 400,00	-39	2 650,00	13
<b>Concours publics et subventions d'</b>	2 200,00	9	3 600,00	14	-1 400,00	-39	2 650,00	13
- 791000 Transfert de charges d'exploita	1 954,86	8	206,14	1	1 748,72	848	43,95	0
<b>Repr. / amort., dépréc., prov. et trans</b>	1 954,86	8	206,14	1	1 748,72	848	43,95	0
- 789000 Report des ressources non uti	43 140,00	172	71 420,44	276	-28 280,44	-40	136 694,98	646
<b>Utilisation des fonds dédiés</b>	43 140,00	172	71 420,44	276	-28 280,44	-40	136 694,98	646
- 758000 Produits divers gestion couran	405,42	2	408,50	2	-3,08	-1	35,43	0
- 758200 Dons en numéraire	141 232,91	563	140 501,56	544	731,35	1	111 658,69	527
- 758700 Dons en nature	1 766,54	7	1 376,61	5	389,93	28	1 235,92	6
<b>Autres produits</b>	143 404,87	571	142 286,67	551	1 118,20	1	112 930,04	533
<b>Total I</b>	213 603,69	851	239 744,03	928	-26 140,34	-11	270 838,48	NS
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>								
- 607000 Achats de marchandises							510,00	2
<b>Achats de marchandises</b>							510,00	2
- 606140 Fournitures carburant			31,67	0	-31,67	-100		
- 606300 Achats de petit équipement	1 517,09	6	339,98	1	1 177,11	346	161,61	1
- 606400 Achats fournitures administrati	179,19	1	190,23	1	-11,04	-6	26,49	0
- 613200 Locations immobilières			3 024,00	12	-3 024,00	-100	2 772,00	13
- 613500 Locations mobilières			2 332,15	9	-2 332,15	-100	1 754,24	8
- 616000 Primes d'assurance	836,95	3	813,84	3	23,11	3	694,65	3
- 618100 Documentation générale	88,75	0			88,75			
- 622600 Honoraires	4 989,00	20	5 022,00	19	-33,00	-1	5 118,00	24
- 623000 Publicité	205,02	1	310,20	1	-105,18	-34	75,00	0
- 623600 Catalogues et imprimés	652,78	3	624,74	2	28,04	4	1 936,77	9
- 623700 Relations publiques	13 855,00	55	12 650,00	49	1 205,00	10		
- 625100 Voyages et déplacements	791,29	3	268,03	1	523,26	195		
- 625700 Réceptions	1 284,45	5	1 502,75	6	-218,30	-15	1 375,75	6
- 626100 Hébergement site internet	307,35	1	880,19	3	-572,84	-65	737,71	3
- 626300 Affranchissements	582,05	2	893,50	3	-311,45	-35	925,58	4
- 626500 Téléphone	239,88	1	239,88	1			239,88	1
- 627800 Prestations de services banca	242,56	1	226,50	1	16,06	7	335,15	2
- 627820 Frais commissions CB	57,31	0	-101,75	0	159,06	156	101,75	0
<b>Autres achats et charges externes</b>	25 828,67	103	29 247,91	113	-3 419,24	-12	16 254,58	77
- 655000 Quote part de résultat s/opér.o	534,00	2			534,00			
<b>Aides financières</b>	534,00	2			534,00			
- 633300 Formation continue (organism	162,10	1	322,00	1	-159,90	-50	399,00	2
<b>Impôts, taxes et versements assimil</b>	162,10	1	322,00	1	-159,90	-50	399,00	2
- 641100 Salaires appointements comrr	7 195,29	29	14 616,67	57	-7 421,38	-51	34 531,01	163
- 641200 Congés payés	282,68	1	-370,39	-1	653,07	176	-405,65	-2

# Détail du compte de résultat

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Simple : Variation en vale	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%
- 641300 Primes et gratifications	237,38	1			237,38		207,79	1
- 641400 Indemnités et avantages divers			100,00	0	-100,00	-100	2 693,07	13
- 641410 Indemnités activité partielle							-5 959,38	-28
<b>Salaires et traitements</b>	<b>7 715,35</b>	<b>31</b>	<b>14 346,28</b>	<b>56</b>	<b>-6 630,93</b>	<b>-46</b>	<b>31 066,84</b>	<b>147</b>
- 645100 Cotisations à l'URSSAF	1 926,49	8	3 819,71	15	-1 893,22	-50	4 757,43	22
- 645200 Cotisations aux mutuelles	117,29	0	193,82	1	-76,53	-39	271,87	1
- 645300 Cotisations aux caisses de ret	541,40	2	575,90	2	-34,50	-6	2 066,60	10
- 645330 Cotisations Prévoyance			219,25	1	-219,25	-100	357,41	2
- 645500 Charges sociales sur congés	-183,66	-1	-181,61	-1	-2,05	1	-128,82	-1
- 645800 Cotisations autres organism. s	7,72	0			7,72			
- 647500 Médecine du travail et pharmaco							207,60	1
<b>Charges sociales</b>	<b>2 409,24</b>	<b>10</b>	<b>4 627,07</b>	<b>18</b>	<b>-2 217,83</b>	<b>-48</b>	<b>7 532,09</b>	<b>36</b>
- 681120 Dot. amort. s/immobil. corpore	262,53	1			262,53			
<b>Dotations aux amortissements et au</b>	<b>262,53</b>	<b>1</b>			<b>262,53</b>			
- 689000 Engagements à réaliser	138 100,00	550	52 000,00	201	86 100,00	166	2 500,00	12
<b>Reports en fonds dédiés</b>	<b>138 100,00</b>	<b>550</b>	<b>52 000,00</b>	<b>201</b>	<b>86 100,00</b>	<b>166</b>	<b>2 500,00</b>	<b>12</b>
- 658000 Charges diverses gestion cou	334,67	1			334,67		3,31	0
- 658210 Subventions aide associations	20 000,00	80	10 000,00	39	10 000,00	100	10 000,00	47
- 658220 Subventions aide familles	1 000,00	4			1 000,00		1 500,00	7
- 658230 Subventions hopitaux	11 902,99	47	22 368,00	87	-10 465,01	-47	5 000,00	24
- 658240 Subventions recherche medica	97 640,00	389	83 194,98	322	14 445,02	17	120 194,98	568
<b>Autres charges</b>	<b>130 877,66</b>	<b>521</b>	<b>115 562,98</b>	<b>447</b>	<b>15 314,68</b>	<b>13</b>	<b>136 698,29</b>	<b>646</b>
<b>Total II</b>	<b>305 889,55</b>	<b>NS</b>	<b>216 106,24</b>	<b>837</b>	<b>89 783,31</b>	<b>42</b>	<b>194 960,80</b>	<b>921</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-92 285,86</b>	<b>-368</b>	<b>23 637,79</b>	<b>92</b>	<b>-115 923,65</b>	<b>-490</b>	<b>75 877,68</b>	<b>358</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>								
- 768000 Autres produits financiers	1 428,39	6	829,15	3	599,24	72	1 078,32	5
<b>Autres intérêts et produits assimilée</b>	<b>1 428,39</b>	<b>6</b>	<b>829,15</b>	<b>3</b>	<b>599,24</b>	<b>72</b>	<b>1 078,32</b>	<b>5</b>
<b>Total III</b>	<b>1 428,39</b>	<b>6</b>	<b>829,15</b>	<b>3</b>	<b>599,24</b>	<b>72</b>	<b>1 078,32</b>	<b>5</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>								
<b>Total IV</b>								
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 428,39</b>	<b>6</b>	<b>829,15</b>	<b>3</b>	<b>599,24</b>	<b>72</b>	<b>1 078,32</b>	<b>5</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impé</b>	<b>-90 857,47</b>	<b>-362</b>	<b>24 466,94</b>	<b>95</b>	<b>-115 324,41</b>	<b>-471</b>	<b>76 956,00</b>	<b>364</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
<b>Total V</b>								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
<b>Total VI</b>								
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>215 032,08</b>	<b>857</b>	<b>240 573,18</b>	<b>931</b>	<b>-25 541,10</b>	<b>-11</b>	<b>271 916,80</b>	<b>NS</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII +</b>	<b>305 889,55</b>	<b>NS</b>	<b>216 106,24</b>	<b>837</b>	<b>89 783,31</b>	<b>42</b>	<b>194 960,80</b>	<b>921</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-90 857,47</b>	<b>-362</b>	<b>24 466,94</b>	<b>95</b>	<b>-115 324,41</b>	<b>-471</b>	<b>76 956,00</b>	<b>364</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>								
- 870000 Bénévolat	66 902,59		49 990,40		16 912,19	34	99 793,23	
<b>Dons en nature</b>	<b>66 902,59</b>		<b>49 990,40</b>		<b>16 912,19</b>	<b>34</b>	<b>99 793,23</b>	

# Détail du compte de résultat

Association Cassandra ACCL

Etats de synthèse au 31/12/2022

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Simple : Variation en vale	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%
<b>TOTAL</b>	<b>66 902,59</b>		<b>49 990,40</b>		<b>16 912,19</b>	<b>34</b>	<b>99 793,23</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS</b>								
- 864010 Bénévoles "employés"	23 494,61		14 777,26		8 717,35	59	19 749,43	
- 864020 Bénévoles "cadres"	13 576,31		6 538,61		7 037,70	108	17 744,91	
- 864030 Bénévoles "dirigeants"	29 831,67		28 674,53		1 157,14	4	62 298,89	
<b>Personnel bénévole</b>	<b>66 902,59</b>		<b>49 990,40</b>		<b>16 912,19</b>	<b>34</b>	<b>99 793,23</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>66 902,59</b>		<b>49 990,40</b>		<b>16 912,19</b>	<b>34</b>	<b>99 793,23</b>	



# Annexe

## Table des matières

1	Principes, règles et méthodes comptables.....	3
1.1	Principes, règles et méthodes comptables .....	3
1.1.1	Présentation des comptes.....	3
1.1.2	Méthode générale.....	3
1.1.3	Changement de méthode d'évaluation .....	3
1.1.4	Changement de méthode de présentation.....	3
2	Informations relatives au bilan.....	3
2.1	Actif.....	3
2.1.1	Tableau des immobilisations.....	3
2.1.2	Tableau des amortissements .....	4
2.1.3	Immobilisations.....	4
2.1.4	Méthode d'amortissement .....	4
2.2	Passif .....	5
2.2.1	Fonds associatifs.....	5
2.2.2	Fonds dédiés.....	5
2.2.3	Etat des dettes.....	6
3	Informations relatives au compte de résultat .....	7
3.1	Ventilation des produits d'exploitation .....	7
4	Autres informations.....	7
4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants.....	7
4.2	Engagements hors bilan .....	7
4.3	Compte de résultat par origine et destination .....	7
4.4	Compte d'emploi des ressources .....	9

## 1 Principes, règles et méthodes comptables

### 1.1 Principes, règles et méthodes comptables

#### 1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de Résultat,
- l'annexe.

#### 1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifiant le règlement 2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2018 ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°9901.

#### 1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### 1.1.4 Changement de méthode de présentation

En application du nouveau règlement ANC n° 2018-06, le report des ressources non utilisées et les engagements à réaliser sont désormais comptabilisés en exploitation.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				

Immobilisations corporelles	600	849		1 449
Immobilisations financières	252			252
<b>TOTAL</b>	<b>852</b>	<b>849</b>		1 701

## 2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	600	263		863
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>600</b>	<b>263</b>		863

## 2.1.3 Immobilisations

### 2.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## 2.1.4 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

## 2.2 Passif

### 2.2.1 Fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
<b>Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise</b>				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves règlementées				
Autres réserves				
<b>Report à nouveau</b>	<b>191 201</b>	<b>24 467</b>		<b>215 668</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>24 467</b>	<b>-90 857,47</b>	<b>24 467</b>	<b>-90 857,47</b>

### 2.2.2 Fonds dédiés

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds dédiés à la recherche médicale et scientifique</b>	<b>66 140</b>	<b>123 100</b>	<b>41 140</b>	<b>148 100</b>
<b>Fonds dédiés à l'aide aux familles, hôpitaux</b>	<b>2 000</b>	<b>15 000</b>	<b>2 000</b>	<b>15 000</b>

### 2.2.3 Etat des dettes

Dettes	Montant Brut	Liquidités de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles (1)			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 2 ans au maximum à l'origine			
- à plus de 2 ans à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (1)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 518	4 518	
Dettes fiscales et sociales	3 530	3 530	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avances			
<b>TOTAL</b>	<b>8 048</b>	<b>8 048</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			

### **3 Informations relatives au compte de résultat**

#### **3.1 Ventilation des produits d'exploitation**

<b>Tableau de répartitions des produits d'exploitation</b>	
Dons	143 000
Vente de Marchandises	16 824
Subventions	2 200
Cotisations adhérents	6 080
Reprises, autres transferts de charge et produits divers	2 351
<b>TOTAL</b>	<b>170 454</b>

### **4 Autres informations**

#### **4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants**

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé qu'il n'y a pas eu de rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés au cours de l'exercice clos le 31.12.2022.

#### **4.2 Engagements hors bilan**

Au 31 décembre 2022, l'Association Cassandra ACCL a comptabilisé des contributions volontaires au titre des heures de bénévolat reçues au cours de l'exercice clos au 31.12.2022 pour un montant de 66 903 euros. Ces heures ont été valorisées au smic horaire augmenté des charges patronales et auquel est appliqué un coefficient en fonction du statut (employés, cadres et dirigeants).

#### **4.3 Compte de résultat par origine et destination**

**COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**  
Exercice 2022

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>164 136,87</b>	<b>164 136,87</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	6 080,00	6 080,00
1.2 Dons, legs et mécénat	141 232,91	141 232,91
- Dons manuels	141 232,91	141 232,91
- Legs, donations et assurance-vie	0,00	0,00
- Mécénat	0,00	0,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	16 823,96	16 823,96
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENREOSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 788,67</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0,00	
2.2 Parrainage des entreprises	0,00	
2.3 Contribution financières sans contrepartie	0,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	3 788,67	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>43 140,00</b>	<b>43 140,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>213 265,54</b>	<b>209 476,87</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>141 742,59</b>	<b>141 742,59</b>
1.1 Réalisées en France	141 742,59	141 742,59
- Actions réalisées par l'organisme	12 199,60	12 199,60
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	129 542,99	129 542,99
1.2 Réalisé à l'étranger	0,00	0,00
- Actions réalisées par l'organisme	0,00	0,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	0,00	0,00
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENREOSITE DU PUBLIC</b>	<b>12 103,60</b>	<b>12 103,60</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 674,70	8 674,70
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	3 428,90	3 428,90
<b>3 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>11 914,30</b>	<b>11 914,30</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>262,53</b>	
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>0,00</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>138 100,00</b>	<b>138 100,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>304 123,01</b>	<b>303 860,48</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-90 857,47</b>	<b>-94 383,61</b>

B - CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	
	TOTAL	Dont générosité
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>68 669,13</b>	<b>68 669,13</b>
Bénévolat	66 902,59	66 902,59
Prestations en nature	0,00	0,00
Dons en nature	1 766,54	0,00
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>0,00</b>	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>	
Prestations en nature	0,00	
Dons en nature	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>68 669,13</b>	<b>68 669,13</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>38 837,46</b>	<b>38 837,46</b>
Réalisées en France	38 837,46	38 837,46
Réalisées à l'étranger	0,00	0,00
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 831,67</b>	<b>29 831,67</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68 669,13</b>	<b>68 669,13</b>

## 4.4 Compte d'emploi des ressources

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOUT 1991)**  
Exercice 2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>141 743</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>166 337</b>
1.1 Réalisées en France	141 743	1.1 Cotisations sans contrepartie	6 080
- Actions réalisées par l'organisme	12 200	1.2 Dons, legs et mécénats	141 233
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	129 543	- Dons manuels	141 233
1.2 Réalisées à l'étranger	0	- Legs, donations et assurances-vie	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	- Mécénats	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	16 824
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>12 104</b>	1.4 Subventions et autres concours publics	2 200
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	8 675		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	3 429		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 914</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>165 760</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>166 337</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>138 100</b>	<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>43 140</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-94 384</b>
<b>TOTAL</b>	<b>303 860</b>	<b>TOTAL</b>	<b>303 860</b>
		<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	
		(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
		<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	0,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>38 837</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>68 669</b>
Réalise en France	38 837	Bénévolat	66 903
Réalise à l'étranger	0	Prestation en nature	0
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	Dons en nature	1 767
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 832</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>68 669</b>	<b>TOTAL</b>	<b>68 669</b>

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N
<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>68 140,00</b>
(-) Utilisation	- 43 140,00
(+) Report	138 100,00
<b>FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>163 100,00</b>

# PKF ARSILON

PKF Arsilon accompagne les organisations, les dirigeants et les entrepreneurs dans le pilotage de toutes les étapes de leur structuration, leur développement et leur transformation.

Nos 800 spécialistes, répartis sur l'ensemble du territoire français, conseillent les dirigeants pour les aider à faire face aux grands enjeux de leur activité : la gestion de la performance, des risques, la stratégie patrimoniale, l'expertise comptable, le commissariat aux comptes et les enjeux de la paie & gestion sociale.



# Association CASSANDRA ACCL

30 rue du Clair  
69440 ST LAURENT D'AGNY

## Rapports du Commissaire aux Comptes *Exercice 2022*

---

Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

**SAS ALTITUDE AUDIT**  
Siège social : 14 rue de la Charité 69002 LYON

GRUPE  
ALTITUDE



## SOMMAIRE

- *Rapport sur les comptes annuels*
- *Rapport spécial*

---

Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

**SAS ALTITUDE AUDIT**  
Siège social : 14 rue de la Charité 69002 LYON

GRUPE  
ALTITUDE



Rapport sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2022

**ASSOCIATION CASSANDRA ACCL**  
Siège de l'Association : 30 rue du Clair  
69440 SAINT LAURENT D'AGNY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'assemblée générale de l'Association CASSANDRA ACCL,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CASSANDRA ACCL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

**SAS ALTITUDE AUDIT**

Siège social : 14 rue de la Charité, 69002 LYON

Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

**Paraphes :** 



#### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

#### **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



*Rapport sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2022*

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

LYON, le 5 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

**ALTITUDE AUDIT**

**Laurent LEBAHAR**



## ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Rapport spécial  
Exercice clos le 31 décembre 2022

**ASSOCIATION CASSANDRA ACCL**  
Siège de l'Association : 30 rue du Clair  
69440 SAINT LAURENT D'AGNY

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'assemblée générale de l'Association CASSANDRA ACCL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Lyon, le 5 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

**ALTITUDE AUDIT**

**Laurent LEBAHAR**

**SAS ALTITUDE AUDIT**

Siège social : 14 rue de la Charité, 69002 LYON

Société de Commissariat aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes

**Paraphes :**





# Association Cassandra ACCL

Siège : 30 rue du Clair - 69440 Saint Laurent d'Agnay

## Budget prévisionnel 2023

CHARGES	Montant (€)	PRODUITS	Montant (€)
<b>60 - Achats</b>	<b>500</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>16 500</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 650</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>8 750</b>
Locations	800	Etat	2 000
Assurance	850	Régions	0
		Départements	0
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>22 600</b>	Communes et communautés de communes	750
Honoraires	5 000	Autres établissements publics	2 000
Publicités, publications	800	Aides privées (fondations)	4 000
Relations publiques et communication	13 800		
Déplacements, missions	1 000		
Affranchissement	500		
Services bancaires	500		
Autres	1 000		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>300</b>		
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>20 700</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>146 000</b>
Salaire et traitements	12 000	Cotisations	6 000
Charges sociales	8 700	Dons manuels, mécénat	140 000
<b>65 - Autres charges</b>	<b>152 300</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 000</b>
Subventions aux associations	15 000	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
Subventions aux familles	1 000	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>140 800</b>
Subventions aux hôpitaux	9 500	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0</b>
Subventions à la recherche scientifique	126 800	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>313 050</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>313 050</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	Excédent prévisionnel (bénéfice)	0
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions, engagements</b>	<b>115 000</b>	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
Dotations aux amortissements	0		
Engagements pour la recherche scientifique	100 000		
Engagements pour les hôpitaux et associations	15 000		

### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>70 000</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>70 000</b>
Personnel bénévole	70 000	Bénévolat	70 000